

COMPTE- RENDU DU CDEN DU JEUDI 12 NOVEMBRE

Ce CDEN est placé sous la présidence de l'Inspecteur d'académie et du Préfet.

Julie Duhamel, Florence Ferfaille et Nicolas Penin y représentaient l'Unsa éducation.

Ordre du jour :

- **Point sur le protocole sanitaire,**
- **Examen des candidatures des DDEN, pour consultation,**
- **Bilan de la rentrée 2020 et perspectives pour la rentrée 2021.**

- **Déclaration liminaire de l'Unsa éducation**

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Directeur Académique,

Madame la Vice-Présidente du Conseil Départemental,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN.

Nous pourrions pointer le décalage permanent des prises de décision de notre ministère avec l'actualité et les impératifs de terrain lors de cette rentrée scolaire mais nous nous contenterons d'un constat : celui de l'impréparation.

En septembre, nous n'étions pas dans l'urgence, nous savions ce qui nous attendait pour l'avoir vécu. Et pourtant, nous sommes rentrés, presque la fleur au fusil, sans politique de santé scolaire volontariste, sans recrutement massif pour soulager les écoles, les établissements mais aussi renforcer les personnels sociaux, de santé et administratifs jusque dans les services académiques. La rentrée des vacances d'automne a été tout autant synonyme d'ordres et de contre ordres. Les directeurs et les adjoints, tout comme les autres collègues par exemple, ont pris le temps de préparer, pendant leurs vacances, l'hommage à Samuel Paty, en lien avec les élus, pour apprendre 3 jours avant la rentrée que tout était modifié.

Les personnels ne peuvent plus être soumis à des injonctions successives, incessantes, voire contradictoires. Ils veulent avoir le temps de mettre en œuvre les préconisations sanitaires, avoir l'espace pour adapter le prescrit au réel des situations et des contextes, et disposer des moyens nécessaires pour remplacer les collègues malades et les personnels en situation vulnérable. Le moment que nous vivons nous oblige tous mais les personnels sont exténués et en colère.

C'est le sens de l'alerte déposée par l'UNSA Education en CHSCTM : les personnels ne tiendront pas indéfiniment. Aujourd'hui, la crise est pleinement de retour. Elle frappe matériellement, économiquement notre pays, mais aussi scolairement et socialement et c'est ce qui nous importe. A cette crise sanitaire qui s'impose avec prégnance et avec laquelle il nous faut apprendre à vivre, nous ajoutons une crise sociale. Nous avons déjà fait état l'an

dernier de la situation sociale dans notre département, et cette crise n'a certainement pas rendu la situation plus légère.

Nous savons quelles conséquences ces situations sociales, économiques et familiales ont sur notre école. C'est pourquoi nous resterons attentifs à toute réflexion sur l'organisation de l'Education Prioritaire. Annoncée par notre ministre fin Août, nous ne la perdons pas de vue non plus, et invitons à une réflexion profonde, partenariale, sur ce sujet qu'est la difficulté scolaire et sociale. En tout état de cause, pour ne pas faire échouer cette réflexion, il faut concerter et ne pas lui donner pour simple objectif de réduire des moyens ou de saupoudrer plus d'établissements avec moins.

Aux conséquences directes et concrètes, nous ajouterons la prise en charge des élèves relevant de l'ASH. A cette heure, un an après une mise en place aux forceps, les PIAL ne répondent pas à la demande d'un service augmenté en direction des élèves et familles. Le confinement de l'an dernier, et la situation actuelle n'arrangent rien. Dans notre département, à l'heure actuelle, un ou une AESH ne peut toujours pas accéder facilement à l'emploi du temps ou au cahier de texte de l'élève accompagné. Quand bien même, il ou elle le pourrait que cet élève verrait perpétuellement son accompagnement modifié dans l'horaire et surtout dans la personne même. A quoi rime un accompagnement quand vous êtes élève, et que votre AESH est présent quand vous n'avez pas cours, ou quand il sera différent la semaine suivante. Nous avons à nous interroger aux plans départemental et académique sur cette organisation. Et nous pourrions également aborder les conditions de travail de ces collègues AESH qui doivent par exemple changer d'élève accompagné du jour au lendemain, et donc aussi de niveau. Nous demandons à ces personnels ce que nous ne demandons pas aux enseignants que de passer perpétuellement d'un suivi à un autre, et de l'école au collège ou lycée.

Monsieur le Directeur Académique, face à cette insécurité sanitaire, ces difficultés sociales et scolaires, pour tous, quelle est la politique départementale en direction des plus fragiles, des élèves les plus en difficulté, des familles les plus éloignées de l'école ? Ce que nous savons, c'est que ce lien, famille-école, est fragile, et que par exemple le port du masque obligatoire pour les enfants dès 6 ans a révélé des situations conflictuelles et de fortes tensions avec des parents soutenus ou manipulés par des organisations irresponsables, et qui appuient ces contestations sur un discours pseudo-scientifique et fascisant. Ce sont bien les directeurs d'école, et IEN qui ont en l'espèce à assurer la représentation de l'Etat et le respect des consignes sanitaires. Ces protocoles qui ont déjà fait couler beaucoup d'encre, ont obligé, un peu tardivement malheureusement, notre ministre à adapter le fonctionnement des Lycées.

Là aussi nous nous interrogeons sur la continuité des apprentissages pour les plus en difficulté, pour les élèves en voie professionnelle aussi. Concernant les collèges, notre fédération n'est pas partisane du dogme. Il s'agit de répondre à des situations et des problématiques locales. Si l'adaptation est nécessaire en collège de par les effectifs, les locaux, l'insuffisance de personnels, elle doit se faire, tout comme en lycée. Car en règle générale, ce sont bien lors de deux temps que les difficultés apparaissent avec force dans les collèges : la récréation et la restauration. Pour le reste, les établissements, et l'ensemble des membres des équipes éducatives arrive en bonne intelligence à pourvoir au mieux. Il reste que nous nous interrogeons sur le coût de cette crise pour les finances des collèges, avec des fonds de réserve qui seront impactés.

Outre cette crise sanitaire, il y a un risque sécuritaire, et la sécurité des personnes a fait malheureusement un retour violent avec l'assassinat de notre collègue S.Paty. Cela nous fait prendre conscience de la fragilité de notre société, mais aussi de cette sécurisation indispensable des écoles et des collèges en ce qui nous concerne ici.

Quels sont dès lors à cette heure les liens entre la direction académique et le conseil départemental et l'ensemble des collectivités qui ont à assurer la gestion des collèges et des écoles ? Nous savons que des efforts rapides sont à faire par certaines communes qui ne disposent pas des moyens et de l'expertise du conseil départemental pour ses collèges.

Au niveau des écoles, une trame académique « diagnostic de mise en sûreté », document de 8 pages, est à remplir et à déposer sur Eduline avant les vacances de Noël par les directeurs. Si on ne peut nier la situation tendue au niveau des risques sécuritaires, c'est encore une surcharge de travail qui vient s'ajouter à la barque déjà bien pleine des directrices et directeurs. La colonne "Constat/ Commentaires" peut être complétée en une heure si on connaît bien son école, mais ce temps sera à multiplier par le nombre de bâtiments concernés en cas de RPI. La mairie apparaît en maître d'œuvre pour les travaux et aménagements à réaliser à court, moyen, ou long terme. Nous savons que c'est le budget dont les Municipalités disposent qui tranchera sur l'urgence à mettre en chantier. Sans participation active de leur part à l'élaboration de ce document, gageons que ce dernier ne devienne qu'une liasse supplémentaire sur la pile des documents à traiter en urgence que connaît chaque bureau de directeur surmené. De même, une rencontre est elle prévue par exemple entre le référent départemental sûreté de la DSDEN et le conseil départemental ou l'association des maires ?

Nous nous trouvons de nouveau dans une situation où le décideur, ou du moins celui qui préconise, ne serait pas le payeur. Ce sont des sujets lourds qui nous préoccupent au cours de ce premier trimestre qui nous paraît déjà à tous bien long et lourd. Tous les syndicats de l'UNSA-Education remontent cet état de fatigue physique et psychologique qui sans nul doute dépasse notre Ecole. A elle, de continuer aussi à porter et affirmer ces valeurs républicaines parfois violemment contestées, et de porter ce slogan historique de notre fédération « Liberté-Laïcité » qui induit respect, neutralité des personnels, et exemplarité. Cette dernière devrait si possible accompagner l'action et la communication ministérielle.

Le Préfet nous informe que la situation sanitaire s'améliore un peu dans notre département.

Il revient sur l'effroyable assassinat de Samuel Paty. Il y a eu quelques incidents lors de l'hommage rendu au professeur, mais moins que dans d'autres départements, et surtout dans le bassin minier.

Tout signal faible doit être signalé et pris en compte.

La mise en sécurité des écoles et établissements devient essentielle.

Les écoles dépendent des mairies. Un fonds interministériel peut venir en aide aux communes qui ont des difficultés de trésorerie en cas de mise aux normes par exemple .

L'Inspecteur d'académie indique qu'on assiste à une véritable fracture de la société. Il faut être collectivement forts. Les collègues sont épuisés, physiquement et psychologiquement.

Il faut aider les élèves les plus fragiles, à l'aide du présentiel et de devoirs faits.

Les collègues AESH : beaucoup reste à faire, mais l'IA souligne que 3600 AESH, 2194 ETP (équivalents temps plein) exercent dans notre département.

Situation sanitaire :

A ce jour, + 160 cas COVID dont 30 enseignants.

1 école à Calais est fermée, ainsi qu'une autre à Houille.

Fonctionnement hybride en lycées :

37 lycées en ont fait la demande.

Le Préfet indique que l'inspection académique, l'ARS et les collectivités locales travaillent en bonne coordination.

DDEN (Délégués départementaux de l'Education Nationale)

3 nouvelles candidatures sont proposées.

Un vote positif unanime est prononcé.

Bilan rentrée 2020

Un diaporama nous est présenté avec toutes les données.

- Grosse baisse dans le 1^{er} degré, moins 3200 élèves à la rentrée 2020.

La baisse la plus importante se situe chez les tout-petits. On peut penser que c'est une conséquence de la crise sanitaire.

¼ des élèves de notre département sont scolarisés en éducation prioritaire.

Il y a 747 classes dédoublées en CP/CE1, 755 enseignants dont 8 en co-éducation.

- Limitation à 24 élèves hors éducation prioritaire : 67% de classes de grande section

90% de classes de CP

82% de classes de CE1

Il reste actuellement 44 collègues en position de surnombres.

Le taux d'encadrement dans le 1^{er} degré est meilleur que dans le 2^e degré et s'améliore depuis les 5 dernières années.

Dispositif école ouverte (du CP au CM2)

Juillet : 668 élèves

Août : 407 élèves

418 écoles, 852 stages, 855 enseignants

Projection à propos de la future carte scolaire : (IA)

- Renforcement du réseau des ULIS collèges/lycées.
- Renforcement du réseau d'enseignants référents.

Accompagnement des personnels :

- Auprès des directrices et directeurs d'école (davantage de directeurs de vie scolaire)
- Prévision de réaliser une étude fine afin de mutualiser les remplacements tout au long de l'année.
- 3 groupes de travail « direction » sont organisés chaque année scolaire.
- Un effort a été fait par l'IA afin d'aller au-delà de la quotité de décharge, concernant les directeurs également formateurs (ex ERUN) afin de bénéficier d'une décharge totale.
- Il y a lieu de se projeter dans la future organisation de l'INSPE, qui aura un impact sur les remplacements.

Territoire bilingue de Calais :

Avec la crise sanitaire, la poursuite de l'expérience se révèle compliquée actuellement.

30% des élèves de CP devraient bénéficier de l'enseignement de l'anglais à la rentrée 2022.

Le British Council réfléchit à une autre formation.

L'idée est de maintenir une dynamique.

Mme Drain, vice-présidente au Conseil départemental annonce une augmentation de 30% de la dotation entretien dans les collèges.

2500 familles seront dotées d'ordinateurs. Au 26 octobre, 500 avaient été distribués.

Le CDEN se termine à 20H45. Le Préfet, remercie tous les participants à cette réunion et rappelle à toutes et à tous d'être très vigilants, notamment sur les signes faibles de radicalisation.